

REPUBLIQUE FRANCAISE

PETITE ENFANCE

Numéro SIRET : 20007096900106

POSTE COMPTABLE :

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET PETITE ENFANCE

ANNEE 2020

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
A11 - Etat des travaux en régie	X	
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Actions de formation des élus	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	X
	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
	D2 - Arrêté et signatures	X	

2 0 0 0 7 0 9 6 9	PETITE ENFANCE CA 2020	COMPTE ADMINISTRATIF
-------------------	---------------------------	-------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produits des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 110 593,64	G 1 168 679,45
	Section d'investissement	B 55 771,19	H 98 193,24
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 70 783,26
	Report en section d'investissement (001)	D	J 5 704,72
		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 1 166 364,83	= G+H+I+J 1 343 360,67
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 44 882,93	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 44 882,93	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 110 593,64	= G+I+K 1 239 462,71
	Section d'investissement	= B+D+F 100 654,12	= H+J+L 103 897,96
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 211 247,76	= G+H+I+J+K+L 1 343 360,67

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 44 882,93	L
20	Immobilisations incorporelles	5 293,73	
21	Immobilisations corporelles	39 589,20	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	238 758,70	97 985,93	5 225,63		135 547,14
012	Charges de personnel et frais assimilé	1 012 102,00	944 725,95			67 376,05
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	7 178,40	4 447,56			2 730,84
Total des dépenses de gestion courante		1 258 039,10	1 047 159,44	5 225,63	0,00	205 654,03
66	Charges financières	550,00	522,53			27,47
67	Charges exceptionnelles	1 021,00		1 020,14		0,86
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		1 259 610,10	1 047 681,97	6 245,77	0,00	205 682,36
023 (2)	Virement à la section d'investissement (	39 094,00				
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	56 665,90	56 665,90			
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		95 759,90	56 665,90	0,00	0,00	39 094,00
TOTAL		1 355 370,00	1 104 347,87	6 245,77	0,00	244 776,36
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges		9 540,61			-9 540,61
70	Produits des services, domaine et vent	118 417,70	124 172,88			-5 755,18
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations	760 154,00	954 871,93			-194 717,93
75	Autres produits de gestion courante		1,45			-1,45
Total des recettes de gestion courante		878 571,70	1 088 586,87	0,00	0,00	-210 015,17
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	372 333,31	46 410,85			325 922,46
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		1 250 905,01	1 134 997,72	0,00	0,00	115 907,29
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)	33 681,73	33 681,73			
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		33 681,73	33 681,73	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 284 586,74	1 168 679,45	0,00	0,00	115 907,29
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 70 783,26				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	8 603,27	3 308,58	5 293,73	0,96
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	47 082,00	6 619,17	39 589,20	873,63
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		55 685,27	9 927,75	44 882,93	874,59
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	14 700,00	12 161,71		2 538,29
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		14 700,00	12 161,71	0,00	2 538,29
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'invest.		70 385,27	22 089,46	44 882,93	3 412,88
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	33 681,73	33 681,73		
041	Opérations patrimoniales				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		33 681,73	33 681,73	0,00	0,00
TOTAL		104 067,00	55 771,19	44 882,93	3 412,88
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles		39 589,20		-39 589,20
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		0,00	39 589,20	0,00	-39 589,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	2 602,38	1 938,14		664,24
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
138	Autres subv.d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Total des recettes financières		2 602,38	1 938,14	0,00	664,24
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des recettes réelles d'invest.		2 602,38	41 527,34	0,00	-38 924,96
021	Virement de la section de fonctionnement	39 094,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	56 665,90	56 665,90		
041	Opérations patrimoniales				
Total des recettes d'ordre d'invest.		95 759,90	56 665,90	0,00	39 094,00
TOTAL		98 362,28	98 193,24	0,00	169,04
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		5 704,72			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	103 211,56		103 211,56
012	Charges de personnel et frais assimilés	944 725,95		944 725,95
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i> (3)			
65	Autres charges de gestion courante	4 447,56		4 447,56
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	522,53		522,53
67	Charges exceptionnelles	1 020,14		1 020,14
68	Dotations provisions semi-budgétaires		56 665,90	56 665,90
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i> (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		1 053 927,74	56 665,90	1 110 593,64

Pour information			
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		33 681,73	33 681,73
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	12 161,71		12 161,71
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i> (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 308,58		3 308,58
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	6 619,17		6 619,17
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (5)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (5)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		22 089,46	33 681,73	55 771,19

Pour information			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	9 540,61		9 540,61
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	124 172,88		124 172,88
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	954 871,93		954 871,93
75	Autres produits de gestion courante	1,45		1,45
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	46 410,85	33 681,73	80 092,58
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		1 134 997,72	33 681,73	1 168 679,45

Pour information			
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			70 783,26

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 938,14		1 938,14
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	39 589,20		39 589,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		56 665,90	56 665,90
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		41 527,34	56 665,90	98 193,24

Pour information			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			5 704,72

PETITE ENFANCE

CA 2020

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	238 758,70	97 985,93	5 225,63		135 547,14
60611	Eau et assainissement	3 099,70	2 278,60			821,10
60612	Energie - Electricité	24 500,00	17 390,92			7 109,08
60621	Combustibles	1 000,00	390,95	119,78		489,27
60623	Alimentations	43 479,00	22 373,67	1 800,45		19 304,88
60631	Fournitures d'entretien	3 600,00	8 369,04	353,50		-5 122,54
60632	Fournitures de petit équipement	25 500,00	15 379,62	339,97		9 780,41
60636	Vêtements de travail	650,00	1 697,14			-1 047,14
6064	Fournitures administratives	3 050,00	1 763,28	316,46		970,26
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,	150,00	346,56			-196,56
611	Contrats de prestations de services	33 940,00	1 551,98			32 388,02
6135	Locations mobilières		2 502,53			-2 502,53
615221	Bâtiments publics	43 690,00	4 196,43	72,00		39 421,57
61551	Matériel roulant	100,00	132,36			-32,36
61558	Autres biens mobiliers	1 500,00	5 247,67	400,80		-4 148,47
6156	Maintenance	6 200,00	4 246,11			1 953,89
6161	Multirisques	3 960,00	1 727,30			2 232,70
6182	Documentation générale et technique	670,00	198,80			471,20
6184	Versements à des organismes de form	1 000,00				1 000,00
6188	Autres frais divers	9 250,00	100,00			9 150,00
6225	Indemnités au comptable et aux régis	420,00				420,00
6226	Honoraires	2 000,00	1 200,00			800,00
6228	Divers		150,00			-150,00
6231	Annonces et insertions	500,00	159,60			340,40
6232	Fêtes et cérémonies	500,00				500,00
6247	Transports collectifs	2 300,00				2 300,00
6251	Voyages et déplacements	700,00	224,63			475,37
6257	Réceptions	1 800,00				1 800,00
6261	Frais d'affranchissement	2 600,00				2 600,00
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	2 879,86	132,79		7 987,35
6288	Autres services extérieurs	11 600,00	3 478,88	1 689,88		6 431,24
012	Charges de personnel et frais assim	1 012 102,00	944 725,95			67 376,05
6218	Autres personnel extérieur	7 700,00	3 180,00			4 520,00
6332	Cotisations versées au FNAL	622,00	533,38			88,62
6336	Cotisations au centre national et CNFP	9 510,00	7 484,91			2 025,09
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur	1 940,00	1 599,74			340,26
64111	Rémunération principale	436 000,00	437 105,84			-1 105,84
64112	NBI,supp. fam. de traite. & indemnité d	9 600,00	6 113,85			3 486,15
64118	Autres indemnités	110 550,00	102 887,09			7 662,91
64131	Rémunération	70 900,00	78 169,44			-7 269,44
64138	Autres indemnités	5 920,00	9 753,80			-3 833,80
6451	Cotisations à l'URSSAF	102 950,00	96 255,36			6 694,64
6453	Cotisations aux caisses de retraite	155 500,00	143 254,19			12 245,81
6454	Cotisations aux ASSÉDIC	5 720,00	3 638,82			2 081,18
6455	Cotisations pour assurance du personne	78 900,00	34 669,72			44 230,28
6458	Cotisations aux organismes sociaux	2 150,00	1 760,00			390,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 740,00	2 814,63			925,37
6478	Autres charges sociales diverses	10 400,00	15 505,18			-5 105,18
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	7 178,40	4 447,56			2 730,84
6531	Indemnités	5 740,00	4 267,67			1 472,33
6533	Cotisations de retraite	230,00	179,24			50,76

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part p	1 205,40				1 205,40
65888	Autres	3,00	0,65			2,35
656	Frais de fonctionnement des groupe					
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		1 258 039,10	1 047 159,44	5 225,63	0,00	205 654,03
66	Charges financières (b)	550,00	522,53			27,47
66111	Intérêts réglés à l'échéance	550,00	522,53			27,47
67	Charges exceptionnelles (c)	1 021,00		1 020,14		0,86
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marc	1 021,00		1 020,14		0,86
68	Dotations provisions semi-budgétaire					
022	Dépenses imprévues (e)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 259 610,10	1 047 681,97	6 245,77	0,00	205 682,36
023	Virement à la section d'investissemen	39 094,00				
042 (4,5,6)	Opérations d'ordre de transfert entr	56 665,90	56 665,90			
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	56 665,90	56 665,90			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		95 759,90	56 665,90	0,00	0,00	39 094,00
043 (7)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		95 759,90	56 665,90	0,00	0,00	39 094,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		1 355 370,00	1 104 347,87	6 245,77	0,00	244 776,36
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges		9 540,61			-9 540,61
6419	Remboursements sur rémunérations d		9 540,61			-9 540,61
70	Produits des services, domaine et v	118 417,70	124 172,88			-5 755,18
7066	Redevances&droits des services à car	118 417,70	124 172,88			-5 755,18
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participat	760 154,00	954 871,93			-194 717,93
744	FCTVA	6 494,00	333,56			6 160,44
7478	Autres organismes	753 660,00	954 538,37			-200 878,37
75	Autres produits de gestion courante		1,45			-1,45
7588	Autres produits divers de gestion coura		1,45			-1,45
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		878 571,70	1 088 586,87	0,00	0,00	-210 015,17
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)	372 333,31	46 410,85			325 922,46
7718	Autres produits exceptionnels sur op. d		0,41			-0,41
773	Mandats annulés ou atteints déchéanc		77,63			-77,63
7788	Produits exceptionnels divers	372 333,31	46 332,81			326 000,50
78	Reprises provisions semi-budgétaire					
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 250 905,01	1 134 997,72	0,00	0,00	115 907,29
042 (3)	Opérations d'ordre de transfert entr	33 681,73	33 681,73			
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cp	33 681,73	33 681,73			
043 (4)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		33 681,73	33 681,73	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 284 586,74	1 168 679,45	0,00	0,00	115 907,29
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		70 783,26				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors	8 603,27	3 308,58	5 293,73	0,96
2031	Frais d'études	8 603,27	3 308,58	5 293,73	0,96
204	Subventions d'équipement versées (				
21	Immobilisations corporelles (hors o	47 082,00	6 619,17	39 589,20	873,63
2118	Autres terrains	38 707,00			38 707,00
21318	Autres bâtiments publics	685,00		39 589,20	-38 904,20
2183	Matériel de bureau et matériel informa	1 950,00	947,72		1 002,28
2184	Mobilier	1 440,00			1 440,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 300,00	5 671,45		-1 371,45
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op				
Total des dépenses d'équipement		55 685,27	9 927,75	44 882,93	874,59
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	14 700,00	12 161,71		2 538,29
1641	Emprunts en euros	14 700,00	12 161,71		2 538,29
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		14 700,00	12 161,71	0,00	2 538,29
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		70 385,27	22 089,46	44 882,93	3 412,88

040	Opération d'ordre transfert entre se	33 681,73	33 681,73		
	Reprise sur autofinancement antér	33 681,73	33 681,73		
13913	Départements	15 321,67	15 321,67		
13918	Autres	18 360,06	18 360,06		
041 (7)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		33 681,73	33 681,73	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	104 067,00	55 771,19	44 882,93	3 412,88
--	------------	-----------	-----------	----------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00
--	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles		39 589,20		-39 589,20
21318	Autres bâtiments publics		39 589,20		-39 589,20
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		0,00	39 589,20	0,00	-39 589,20
10	Dotations, fonds divers et reserves	2 602,38	1 938,14		664,24
10222	FCTVA	2 602,38	1 938,14		664,24
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
Total des recettes financières		2 602,38	1 938,14	0,00	664,24
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 602,38	41 527,34	0,00	-38 924,96

021	Virement de la section de fonctionn	39 094,00			
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent	56 665,90	56 665,90		
281318	Autres bâtiments publics	42 074,00	42 074,00		
28183	Matériel de bureau et informatique	714,80	714,80		
28188	Autres immobilisations corporelles	13 877,10	13 877,10		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		95 759,90	56 665,90	0,00	39 094,00
041 (5)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		95 759,90	56 665,90	0,00	39 094,00

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	98 362,28	98 193,24	0,00	169,04
---	------------------	------------------	-------------	---------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	5 704,72
--	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES			A			B

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C			D

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
----------	-------------------------------------	---	---	----------------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		56 665,90			
Réalisations		56 665,90			
011	Charges à caractère général				
012	Charges de personnel et frais assi				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	Virement à la section d'investissem				
042	Opérations d'ordre de transfert en	56 665,90			
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES		33 681,73			
Réalisations		33 681,73			
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et v				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip				
75	Autres produits de gestion courant				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	Opérations d'ordre de transfert en	33 681,73			
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE		-22 984,17			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
--	----------	--------------	------------------------	---	--------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					1 051 184,35
Réalisations					1 051 184,35
011	Charges à caractère général				103 211,56
012	Charges de personnel et frais assi				941 982,56
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant				4 447,56
66	Charges financières				522,53
67	Charges exceptionnelles				1 020,14
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	Virement à la section d'investissem				
042	Opérations d'ordre de transfert en				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES					1 205 780,98
Réalisations					1 205 780,98
013	Atténuations de charges				9 540,61
70	Produits des services, domaine et v				124 172,88
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip				954 871,93
75	Autres produits de gestion courant				1,45
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				46 410,85
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	Opérations d'ordre de transfert en				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				70 783,26
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE					154 596,63

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES				2 743,39	1 110 593,64
Réalizations				2 743,39	1 110 593,64
011	Charges à caractère général				103 211,56
012	Charges de personnel et frais assi			2 743,39	944 725,95
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant				4 447,56
66	Charges financières				522,53
67	Charges exceptionnelles				1 020,14
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	Virement à la section d'investissem				
042	Opérations d'ordre de transfert en				56 665,90
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES					1 239 462,71
Réalizations					1 239 462,71
013	Atténuations de charges				9 540,61
70	Produits des services, domaine et v				124 172,88
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip				954 871,93
75	Autres produits de gestion courant				1,45
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				46 410,85
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	Opérations d'ordre de transfert en				33 681,73
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				70 783,26
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE				-2 743,39	128 869,07

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
--	----------	-------------------------------------	---	---	----------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		38 906,73			
Réalizations		38 906,73			
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés	5 225,00			
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s	33 681,73			
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES		56 665,90			
Réalizations		56 665,90			
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en	56 665,90			
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE		17 759,17			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
--	----------	--------------	------------------------	---	--------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES					61 747,39
Réalizations					16 864,46
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				3 308,58
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				6 619,17
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				6 936,71
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					44 882,93
RECETTES					47 232,06
Réalizations					47 232,06
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				39 589,20
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				1 938,14
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				5 704,72
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE					-14 515,33

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES					100 654,12
Réalizations					55 771,19
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				3 308,58
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				6 619,17
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				12 161,71
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s				33 681,73
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					44 882,93
RECETTES					103 897,96
Réalizations					103 897,96
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				39 589,20
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				1 938,14
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en				56 665,90
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				5 704,72
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE					3 243,84

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages 2020	Montant des remboursements 2020		Encours restant dû au 31/12/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					322 951,51									
1641 Emprunts en euros					322 951,51									
8237794	CAISSE D EPARGNE	25/10/2011		25/10/2012	170 451,51	V		1,36	1,36	EUR	A	P	N	A-1
AFC200600219	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	10/12/2012		10/01/2012	104 500,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
AFC201300159	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	01/08/2012		10/08/2012	48 000,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
16818 Autres prêteurs														
TOTAL GENERAL					322 951,51									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2020											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2020	Durée résidi- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				196 465,36					14 561,71	522,53		66,15
1641 Emprunts en euros				196 465,36					14 561,71	522,53		66,15
8237794	N			112 590,36	14,81	V		1,36	6 936,71	522,53		66,15
AFC200600219	N			57 475,00	11,02	F		0,00	5 225,00			
AFC201300159	N			26 400,00	11,60	F		0,00	2 400,00			
1643 Emprunts en devises												
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
16818 Autres prêteurs												
TOTAL GENERAL				196 465,36					14 561,71	522,53		66,15

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2020 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 20(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (J)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2020 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 20(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2020 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	3					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	239 754,98					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2020	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

- (5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2020	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(11) Il s'agit des intérêts dûs au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de sous-critption du contrat initial	Date de renégocia-tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant dû au 31/12/2020	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									Intérêts	Capital
				Cont. initial	Cont. renégocié	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Cont. initial	Cont. renégocié				
Néant																			
TOTAL												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8
AUTRES DETTES	A2.9

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2020 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse du crédit agricole					
Caisse du crédit agricole					
Caisse du crédit agricole					
Caisse du crédit agricole					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Caisse d'épargne					
Caisse d'épargne					
Caisse d'épargne					
Caisse d'épargne					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					

IV - ANNEXES				IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE				A2.8	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME				A2.9	
AUTRES DETTES					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u>					
(ex : émissions publiques ou privées)					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.9 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	NEANT	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2020	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A4
ETAT DES PROVISIONS	A5
ETALEMENT DES PROVISIONS	

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2020	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		48 381,73	45 843,44
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		14 700,00	12 161,71
1641	Emprunts en euros	14 700,00	12 161,71
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		33 681,73	33 681,73
13913	Départements	15 321,67	15 321,67
13918	Autres	18 360,06	18 360,06

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	45 843,44	44 882,93		90 726,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		98 362,28	III 58 604,04
Ressources propres externes de l'année (a)		2 602,38	1 938,14
10222	FCTVA	2 602,38	1 938,14
Ressources propres internes (b)(2)		95 759,90	56 665,90
281318	Autres bâtiments publics	42 074,00	42 074,00
28183	Matériel de bureau et informatique	714,80	714,80
28188	Autres immobilisations corporelles	13 877,10	13 877,10
021	Virement de la section de fonctionnement	39 094,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	58 604,04		5 704,72		64 308,76

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 90 726,37
Ressources propres disponibles	IV 64 308,76
Solde	V = IV - II (6) -26 417,61

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2020
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111. "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 1 134 997,72
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100 0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de c même exercice.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TECHNIQUE		2,00	3,00	5,00			
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2021)	C	1,00	3,00	4,00			
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 1ERE CL. (AV. JAN	C	1,00		1,00			
SOCIAL		8,00	1,00	9,00			
AGENT SOCIAL (AV. JANV. 2021)	C	4,00		4,00			
AGENT SOCIAL PR. DE 2EME CL. (AV. JANV. 202	C	1,00		1,00			
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS CL EXC. (AV. JA	A	3,00	1,00	4,00			
MÉDICO-SOCIAL		9,00		9,00			
AUXI PUÉRICULTURE PR. 1ERE CL. (AV. JANV. 2	C	2,00		2,00			
AUXI PUÉRICULTURE PR. 2EME CL. (AV. JANV. 2	C	5,00		5,00			
INFIRMIER EN SOINS GEN CL NORMALE	A	1,00		1,00			
PUERICULTRICE HORS CL. (SÉDENTAIRE)	A	1,00		1,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		19,00	4,00	23,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2020)	C	TECH	348			
AGENT SOCIAL (AV. JANV. 2019)	C	S	348			
AGENT SOCIAL (AV. JANV. 2020)	C	S	348			
AGENT SOCIAL (AV. JANV. 2020)	C	S	348			
AGENT SOCIAL (AV. JANV. 2020)	C	S	348			
AUXI PUÉRICULTURE PR. 2EME CL. (AV. JANV. 2	C	MS	351			
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS DE 2EME CLAS	A	S	404			
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020	C1.1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
3-2 : vacance temporaire d'un emploi
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de cabinets
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2019	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2019 (%)
Taxe d'habitation		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPB		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPNB		0,000 %		0,000 %		0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL		0,000 %				0,000 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président , A, le ____/____/_____ le Président , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire Le Président s'étant retiré lors du vote. A, le ____/____/_____	Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents: Nombre de suffrages exprimés : VOTES - Pour : Contre : Abstentions : Date de convocation : ____/____/_____ Les membres du Conseil Communautaire,
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ____/____/_____, et de la publication le ____/____/_____ A, le ____/____/_____	